

Ena Marchi

Traducteur, réviseur, éditeur

Ena Marchi, longtemps traductrice chez Adelphi (Milan Kundera, Henri-Pierre Roché, Vivant Denon, Dai Sijie, Marcel Jouhandeau) puis réviseur des traductions, est aujourd'hui surtout en charge du domaine français, toujours chez Adelphi, prestigieuse maison d'édition dirigée par l'écrivain Roberto Calasso.

Dès sa naissance (il y a près de quarante-cinq ans) Adelphi s'est caractérisée, parmi les éditeurs italiens, par une attention que je dirais presque frénétique à la qualité des traductions. Dès le début, cette qualité a été reconnue par les lecteurs comme une sorte de marque de fabrique, et donc une garantie. C'est-à-dire qu'il y avait, et il y a toujours, chez Adelphi, ce qu'on appelait des « rédacteurs » (aujourd'hui on préfère dire *editors*) chargés chacun d'un domaine linguistique particulier, avec pour mission de seconder le directeur éditorial dans le choix des titres à acheter mais aussi la responsabilité *in toto* de la qualité des traductions.

Une fois que la maison d'édition a acquis les droits d'un livre, l'*editor* commence par s'adresser au traducteur qu'il estime le mieux adapté pour ce livre, et il lui demande un essai : quelques pages, qui lui permettront de se rendre compte si ce traducteur-là est, ou non, le bon choix pour ce livre-là, et c'est à partir de cet essai qu'il discutera avec le traducteur des grandes lignes, de l'angle d'attaque et des problèmes de la traduction. Une fois la traduction confiée à un traducteur, l'*editor* restera à tout instant disponible pour celui-ci, au cas où il aurait quelque doute à lui soumettre. Au moment de la remise du texte et de son insertion dans le calendrier de publication, c'est à l'*editor* qu'il

reviendra de choisir parmi les collaborateurs internes ou externes de la maison – tous traducteurs confirmés –, la personne la mieux indiquée pour le travail de révision. Il faut préciser que jusqu'à il y a une vingtaine d'années (quand Adelphi publiait deux fois moins de titres qu'aujourd'hui), cette figure intermédiaire du réviseur n'existait pas, et toute la révision était faite par le *redattore* responsable du secteur linguistique concerné. Aujourd'hui, ce n'est plus possible, et chacun de nous a dû instruire, si l'on peut dire, un certain nombre de « réviseurs », chargés de la première lecture de la traduction. Une fois le travail du réviseur achevé, on tire un jeu d'épreuves qui, après avoir été contrôlé et relu, arrive sur la table de l'*editor*, qui passe la traduction au peigne fin, en ayant toujours à côté l'original. On envoie ensuite au traducteur une copie de sa traduction avec les interventions du réviseur ainsi qu'une copie des épreuves avec les interventions de l'*editor*, avec qui il discutera ensuite des modifications introduites, étant bien entendu que c'est le traducteur qui a, en cas de désaccord, le dernier mot.

Moi-même, avant de devenir *editor* chez Adelphi, j'ai fait un long apprentissage, d'abord comme traducteur, ensuite comme réviseur externe : au bout de quelques années, on m'a considérée comme suffisamment expérimentée pour me confier la révision d'une traduction. Les premiers temps, cela m'a semblé une tâche d'une difficulté insurmontable. Comment pouvais-je, moi, mettre en question les choix d'un traducteur ? Mais il est vrai que j'avais le « bon profil », comme disent les chasseurs de tête. On m'a proposé par la suite d'entrer comme *editor* chargé du domaine français. Chez nous, un éditeur responsable d'un domaine linguistique (et d'une certaine manière aussi un réviseur) est avant tout un bon traducteur : avec une excellente maîtrise à la fois de sa langue maternelle et de la langue qu'il traduit, dans toutes leurs nuances idiomatiques et dans tous leurs registres, au niveau diachronique et synchronique. Mais pas seulement. Un bon *editor*, c'est (ou ce devrait être) quelqu'un qui a vécu plus ou moins longtemps dans le pays dont il traduit la langue, qui en connaît la culture de manière approfondie, culture au sens le plus vaste du terme (donc pas seulement la littérature mais aussi l'histoire, la musique, le cinéma, les chansons, les coutumes religieuses, la structure sociale, les habitudes alimentaires, le système scolaire, les berceuses qu'on chante aux enfants et les poésies qu'on apprend à l'école, les personnages des bandes dessinées, ceux de la littérature populaire, et même ceux de la télévision).

Le jour où je me suis trouvée devoir moi-même former des réviseurs, je me suis demandé comment leur exposer de la manière la plus claire en quoi consiste ce travail ; et je l'ai synthétisé de la façon suivante (c'est d'ailleurs le même travail que doit faire ensuite l'*editor* sur le texte) :

1. Veiller à ce que l'original ait été traduit dans son intégralité : même au meilleur traducteur, il arrive de « sauter » des mots ou même des phrases entières.

2. Veiller à ce qu'aient été respectés, dans la mesure du possible (au cas où le traducteur les aurait arbitrairement et non judicieusement changés), la ponctuation de l'original et le découpage en paragraphes, même si chaque langue a ses propres règles de ponctuation, qui ne sont pas toujours à reproduire.

3. Vérifier que le traducteur n'a pas indûment cherché des synonymes pour éviter les répétitions quand celles-ci représentent un choix stylistique conscient de la part de l'auteur ; éliminer, à l'inverse, celles éventuellement introduites par le traducteur. Et vérifier la cohérence interne du texte, pour que certains mots ou syntagmes récurrents soient toujours traduits de la même manière.

4. Débusquer implacablement les calques de la langue de départ, les faux-amis et, très important, les expressions idiomatiques que le traducteur n'aurait pas reconnues comme telles.

5. Vérifier, plus attentivement encore que ses choix lexicaux, les choix syntaxiques du traducteur : la structure syntaxique d'une langue (position des compléments du verbe et de la phrase, position du sujet par rapport au verbe, position de l'adjectif par rapport au substantif, relation entre le substantif et le verbe-support, etc.) est idiomatique, elle est propre à une langue donnée ; elle n'a donc pas à être reproduite dans la langue d'arrivée qui a, elle aussi, une articulation syntaxique spécifique.

6. Surtout, vérifier constamment le respect du registre linguistique du texte d'arrivée : qu'une serveuse de bistrot ne parle pas comme une dame de la noblesse au XVII^e siècle paraît une évidence, mais il arrive que des traducteurs même excellents soient « sourds » à des nuances (essentielles) de ce type.

7. Éliminer, dans la mesure du possible, les allitérations, les homéotéleutes, et en règle générale les cacophonies qui auraient échappé à la relecture du traducteur, en évitant d'en introduire d'autres.

8. Pour finir, contrôler scrupuleusement les citations, les noms des personnages, les noms de lieux, d'œuvres (littéraires, musicales, picturales, etc.), les dates, les unités de mesure – détails que le traducteur n'a pas toujours le temps ou la possibilité de contrôler.

Il est évident pour quiconque fait ce métier que chacune de ces indications est à appliquer avec plus ou moins de rigueur suivant le texte devant lequel on se trouve, et que l'on doit même, le cas échéant, les transgresser. Enfin, que le travail du réviseur sera d'autant plus léger que le traducteur aura fait lui-même sa propre révision. Malheureusement, il nous est arrivé, et il nous arrive encore, de devoir intervenir sur une traduction de façon massive.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les rapports des traducteurs avec une maison d'édition attentive à la qualité de la traduction ne sont presque jamais conflictuels ; ils le sont, par contre, et pour cause, avec les éditeurs qui font relire les traductions très rapidement et (ce qui arrive malheureusement de plus en plus souvent) sans que la personne qui relit ait l'original devant les yeux : le résultat (dont les traducteurs se plaignent à juste titre), c'est une sorte d'homologation à une langue standard, une langue neutre et globalement fluide, où toutes les aspérités et les particularités de la langue de départ sont arbitrairement gommées.

Mais si le traducteur a en face de lui un *editor* qui est lui aussi un traducteur, porteur d'une exigence de rigueur et de qualité (et qui est aussi, dans le cas d'auteurs vivants, l'interface entre la maison d'édition et l'auteur lui-même), eh bien dans la majorité des cas, la relation qui s'établit entre eux est empreinte de respect mutuel et de confiance. Les rares cas de conflit naissent, paradoxalement, avec le monde universitaire : car il arrive plus souvent qu'on ne croit qu'un professeur d'université, spécialiste d'un auteur donné, ne soit pas le meilleur traducteur pour cet auteur mais refuse de le reconnaître, et réagisse avec la plus grande irritation si on lui fait remarquer qu'il n'a pas repéré une expression idiomatique ou qu'il n'a pas saisi (ou pas correctement rendu en italien) telle ou telle nuance de registre.

Je conclurai sur des remarques peut-être un peu amères. Pour des raisons liées à la situation du marché du travail (et pas seulement en Italie) et, par voie de conséquence, à la réduction progressive des charges salariales, préoccupation principale des responsables financiers des maisons d'édition, ce qu'on appelle ici le « niveau rédactionnel » tend malheureusement à perdre du terrain. Je dirais même que, dans l'édition, les temps de travail deviennent de plus en plus courts, et la figure du réviseur, autant que celle de l'*editor* responsable d'un domaine linguistique, a de moins en moins de place. Ce qui aura forcément, j'en suis convaincue, des répercussions sur la qualité des traductions. Bien sûr, les lecteurs dont l'oreille est sensible à la qualité de la traduction sont de moins en moins nombreux ; mais ceux qui le sont encore, si peu nombreux soient-ils, voient très bien, et c'est peu dire, si le travail du traducteur a été complété par une révision solide et sérieuse. Ce travail, chez Adelphi en tout cas, nous essayons encore de le faire et nous espérons pouvoir continuer longtemps.